

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP2026_02

SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE VALORIZON ET LES PARTENAIRES FINANCIERS POUR LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE LA BROCANTE AUX MATÉRIAUX DES 20 et 21 MARS 2026

Vu le code général des collectivités ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon ;

Vu la délibération n° 2023_11/02 du 13 novembre 2023 donnant délégations de compétences au Président, notamment l'article 2-5 concernant les conventions de partenariat ainsi que l'octroi de subventions ;

PRÉAMBULE :

La prévention des déchets est l'un des axes forts de la politique économie circulaire de ValOrizon qui souhaite renforcer ses actions de sensibilisation auprès du grand public. Chaque édition de la Brocante aux matériaux est organisée sur l'ensemble du département, en collaboration avec les territoires engagés et avec le soutien d'acteurs privés (CAPEB, Gascogne environnement...).

Ainsi, les 20 et 21 mars 2026, une vingtaine d'entreprises participera à cette opération qui vise à donner un débouché aux matériaux issus de fin de chantiers des artisans (carte communiquée sur le site de <https://brocante.valorizon.com>). L'ambition est d'offrir au département des alternatives pour des ressources qui sont aujourd'hui enfouies. L'opération apporte des données et un premier réseau de professionnels pour qu'un futur projet de plateforme de réemploi de matériaux se développe sur le département.

Les partenaires financiers s'engagent à :

- Faire connaître l'événement auprès de ses acteurs économiques et du grand public via les canaux de diffusion de son territoire ;
- Participer au financement de la communication de l'opération qui permet notamment de mettre en avant des acteurs économiques engagés de leur territoire.

ValOrizon s'engage à :

- Créer le cadre de l'événement ;
- Accompagner les entreprises dans leur parcours de participation à l'opération ;
- Fournir une aide technique aux partenaires pour les campagnes de communication (entreprises et grand public) ;
- Sur demande, intervenir à un temps fort de la vie économique des partenaires financiers pour une présentation de l'opération ;
- Concevoir un kit de communication permettant à chaque partenaire engagé de faire la promotion de l'opération ;
- Coordonner la visibilité de l'opération via des campagnes presse, radio, vidéo ;
- Mettre en avant le soutien du partenaire financier à travers l'ensemble des médias utilisés (site internet, presse, radio, vidéo, réseaux sociaux) et des temps conviviaux (inauguration & bilan de l'opération)
- Faire le bilan des différents postes de dépenses de la Brocante aux matériaux.

www.valorizon.com

Dans le cadre de cette opération, les partenaires financiers s'engagent à verser une somme comprise entre 500€ et 1000€ à ValOrizon afin de couvrir une partie des dépenses liées à l'ingénierie et à la communication de la Brocante aux matériaux.

Aussi, des conventions de partenariat entre ValOrizon et les partenaires financiers pour la campagne de communication de l'édition 2026 de la Brocante doivent être signées.

LE PRÉSIDENT,

- Article 1 : **DÉCIDE** de signer les conventions de partenariat entre ValOrizon et ses partenaires financiers, qui définissent les engagements des parties ;
- Article 2 : **PRÉCISE** qu'une subvention comprise entre 500€ et 1000€ est versée par chaque partenaire à ValOrizon afin de couvrir une partie des dépenses liées à la communication de la Brocante aux matériaux ;
- Article 3 : **RAPPELLE** que les conventions entrent en vigueur à la date de leur signature.

A Damazan, le 4 février 2026

Le Président,

Ludovic BIASOTTO